



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BRÉSIL  
DE LA RÉGION « LESTE II » EN VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

*Samedi 19 juin 2010*

*Chers frères dans l'épiscopat,*

«Vous qui êtes, par appel de Dieu, le peuple saint, avec tous ceux qui, en tout lieu, invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, leur Seigneur et le nôtre. Que la grâce et la paix soient avec vous, de la part de Dieu notre Père et de Jésus Christ le Seigneur» (1 Co 1, 2-3). C'est avec ces paroles que je vous souhaite à tous la bienvenue, bien-aimés pasteurs de la région «Leste 2» en visite «ad limina» et je vous salue avec une grande affection, dans la conscience de la relation collégiale qui unit le Pape aux évêques dans le lien de l'unité, de la charité et de la paix. Je remercie Don Walmor de ses paroles courtoises, avec lesquelles il a interprété vos sentiments de respect à l'égard du Siège de Pierre et a illustré les défis et les problèmes qui sont l'objet de votre engagement pour le bien de l'Eglise que Dieu vous a confiée dans les Etats d'Espírito Santo et du Minas Gerais.

Je vois que vous aimez profondément vos diocèses et je participe moi aussi sincèrement à votre amour, en vous accompagnant par la prière et le soin apostolique. Notre histoire est une belle histoire, dont le début concret se trouve dans les Bulles promulguées par le Successeur de Pierre pour l'organisation épiscopale et dans le «Me voici» prononcé par chacun au début de la cérémonie de sa consécration et de son entrée successive au sein du collège des évêques. Vous commencez à faire partie de celui-ci «en vertu de la consécration épiscopale et de la communion hiérarchique avec la Tête et les Membres» (Note explicative préliminaire, jointe à la Const. dogm. *Lumen gentium*), devenant les successeurs des apôtres avec la triple fonction d'enseigner, de sanctifier et de gouverner le peuple de Dieu.

En tant que maîtres et docteurs de la foi, vous avez la mission d'enseigner avec audace la vérité

que l'on doit croire et vivre, la présentant de manière authentique. Comme je vous l'ai dit à Aparecida, «l'Eglise a la grande tâche de conserver et de nourrir la foi du peuple de Dieu, et également de rappeler aux fidèles (...) que, en vertu de leur baptême, ils sont appelés à être des disciples et des missionnaires de Jésus Christ (*Discours d'inauguration de la Ve Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes, 13 mai 2007*, n. 3; cf. *ORLF* n. 21 du 22 mai 2007). Aidez donc les fidèles confiés à vos soins pastoraux à découvrir la joie de la foi, la joie d'être personnellement aimés de Dieu, qui a offert son Fils pour notre salut. Comme vous le savez, croire consiste surtout à s'abandonner à ce Dieu qui nous connaît et nous aime personnellement, en acceptant la Vérité qu'Il a révélée en Jésus Christ, dans une attitude qui nous conduit à avoir confiance en lui en tant que révélateur du Père. Chers frères, ayez une grande confiance dans la grâce et sachez communiquer cette confiance à votre peuple, afin que la foi soit toujours conservée, défendue et transmise dans sa pureté et dans son intégrité.

En tant qu'administrateurs du sacerdoce suprême, vous devez faire en sorte que la liturgie soit vraiment une épiphanie du mystère, c'est-à-dire l'expression de la nature authentique de l'Eglise qui offre activement son culte à Dieu pour le Christ dans l'Esprit Saint. De tous les devoirs de votre ministère, «la charge de la célébration de l'Eucharistie est la plus pressante et la plus importante» et c'est à vous qu'il revient «de veiller à ce que les fidèles aient la possibilité d'accéder à la table du Seigneur, surtout le dimanche, qui, comme je viens de le rappeler, est le jour où l'Eglise, communauté et famille des Fils de Dieu, prend conscience de son identité chrétienne particulière autour de ses prêtres» (Jean-Paul II, Exhort. ap. *Pastores gregis, n. 37*). Le devoir de sanctifier que vous avez reçu vous impose, en outre, d'être des promoteurs et des animateurs de la prière dans la cité de l'homme, souvent agitée, bruyante et oubliant Dieu: vous devez créer des lieux et des occasions où, dans le silence, dans l'écoute de Dieu, dans la prière personnelle et communautaire, l'homme puisse faire l'expérience vivante de Jésus Christ qui révèle le visage authentique du Père. Il est nécessaire que les paroisses et les sanctuaires, les milieux d'éducation et les lieux où l'on souffre, les familles deviennent des lieux de communion avec le Seigneur.

Enfin, en tant que guide du peuple chrétien, vous devez promouvoir la participation de tous les fidèles à l'édification de l'Eglise, en gouvernant avec un cœur de serviteur humble et de pasteur affectueux, en recherchant la gloire de Dieu et le salut des âmes. En vertu du devoir de gouverner, l'évêque est également appelé à juger et à réglementer la vie du peuple de Dieu confiée à ses soins pastoraux, à travers des lois, des directives et des suggestions, comme cela est prévu dans la discipline universelle de l'Eglise. Ce droit et devoir est très important afin que la communauté diocésaine demeure unie en son sein et marche dans une communion de foi, d'amour et de discipline sincère avec l'Evêque de Rome et avec toute l'Eglise. Ne vous laissez donc jamais de nourrir chez les fidèles le sens d'appartenance à l'Eglise et la joie de la communion fraternelle.

Toutefois, le gouvernement de l'évêque ne sera fructueux d'un point de vue pastoral que «s'il s'appuie sur une autorité morale venant de sa sainteté de vie. C'est cette sainteté qui dispose les

âmes à accueillir l'Évangile qu'il annonce dans son Église, tout comme les normes qu'il donne pour le bien du peuple de Dieu» (*ibid.*, n. 43). C'est pourquoi, façonné intérieurement par l'Esprit Saint, chacun de vous doit devenir «tout pour tous» (cf. 1 Co 9, 22), en proposant la vérité de la foi, en célébrant les sacrements de notre sanctification et en témoignant de la charité du Seigneur. Accueillez avec le cœur ouvert ceux qui frappent à votre porte: conseillez-les, réconfortez-les et soutenez-les sur le chemin de Dieu, en cherchant à les guider tous vers cette unité de foi et dans l'amour dont, par la volonté du Seigneur, vous devez être le principe et la base visible dans vos diocèses (cf. Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 23).

Chers frères dans l'épiscopat! En concluant notre rencontre, je désire renouveler à chacun d'entre vous mes sentiments de gratitude pour le service que vous offrez à l'Église avec un grand dévouement et amour. Par l'intercession de la Vierge Marie, «modèle de l'amour maternel dont doivent être animés tous ceux qui, associés à la mission apostolique de l'Église, travaillent à la régénération des hommes» (*ibid.*, n. 65), j'invoque le Christ, Prêtre souverain et éternel, pour qu'il accorde à votre ministère une abondance de dons et de réconforts célestes, et je vous accorde, ainsi qu'aux prêtres, aux diacres, aux personnes consacrées, aux séminaristes et aux fidèles laïcs de vos communautés une Bénédiction apostolique spéciale.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana